

Développement durable

Un guide sur la responsabilité sociétale des établissements pour personnes âgées abat les préjugés

Publié le 08/09/16 - 18h19 - HOSPIMEDIA

Les associations de retraite complémentaire Agirc et Arrco en partenariat avec la Fnaqpa ont élaboré un guide sur le développement durable et la responsabilité sociétale à l'usage des établissements pour personnes âgées. Présenté ce 8 septembre, l'ouvrage est un recueil de bonnes pratiques proposé aux responsables et à leurs équipes.

Pour répondre aux interrogations des établissements pour personnes âgées en matière de développement durable et responsabilité sociétale des entreprises (RSE), l'Agirc et l'Arrco* consacrent leur troisième guide pratique à ce sujet. En 2013, les gestionnaires des régimes ont soutenu — avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) — la recherche-action **Add'âge** portée par la **Fnaqpa** sur les impacts d'une démarche RSE. Présenté ce 8 septembre à la presse, le guide est en quelque sorte l'aboutissement de cette étude. Dans ce cadre, une enquête nationale a été réalisée auprès de 486 gestionnaires d'établissements et de services sur leur vision de la RSE.

Le guide dresse donc un panorama détaillé du sujet (lire encadré). Même si ses auteurs précisent qu'il s'agit d'un "outil de sensibilisation qui ne prétend pas être exhaustif". Pour **Didier Sapy**, directeur de la **Fnaqpa**, ce document doit permettre d'encourager les "établissements du secteur médico-social à se saisir sans crainte de la démarche et pourquoi pas participer à une prise de conscience des intérêts qu'ils peuvent y trouver". Il a aussi rappelé, que l'étude **Add'âge** avait permis de "constater que près des trois quarts des établissements interrogés faisaient de la RSE sans le savoir".

Mobiliser le secteur autour de la RSE

Reste donc au secteur à apprendre à valoriser son travail et à mieux maîtriser la démarche. Un chapitre du guide revient par exemple sur certaines idées reçues qui peuvent constituer des freins. Les réponses sont illustrées de témoignages de directeurs et de référents RSE. Ils démontrent ainsi que la responsabilité sociétale, ce n'est pas compliqué "si on se fait accompagner par des professionnels du secteur" et si la démarche est structurée. Inutile de vouloir appréhender tous les champs en même temps. "Ce n'est pas non plus qu'un truc d'écolo, c'est une démarche citoyenne qui a des répercussions positives dans sa vie personnelle." Côté financier, cela ne coûte pas forcément cher, "il existe des possibilités de profiter d'opérations nationales comme la mise en place d'aérateurs ou d'isolation qui sont gratuites". Organiser une collecte de bouchons plastiques, par exemple, peut s'inscrire dans une démarche RSE. Ce n'est pas non plus toujours chronophage, "c'est un savoir-être". Par ailleurs, il n'existe pas d'obligation de se lancer dans la démarche. Quant au bénéfice des personnes accueillies, les auteurs soulignent que la stratégie RSE influence la qualité de vie des personnes âgées. Et ce "directement à travers la qualité des services et indirectement par l'ambiance de travail, l'image de l'établissement et le reste à charge (achats responsables, consommations d'énergies, etc.)".

Pour donner toutes les clés de la RSE, l'Agirc-Arrco et la **Fnaqpa** ont donc annoncé vouloir très prochainement diffuser largement cet outil de vulgarisation et de mobilisation, via leurs sites Internet. Ils envisagent aussi de proposer à l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements sanitaires et médico-sociaux (Anap) d'intégrer le guide sur sa plateforme RSE.

Visite guidée de l'outil pratique

La version en cours de finalisation comporte 141 pages. Après un large travail de définitions, ce recueil décline différentes fiches "mode d'emploi" autour des champs impactés par la démarche : la gouvernance, le volet social et sociétal, l'environnement et l'économie. Sur ces thématiques, les auteurs expliquent pourquoi, comment faire et quelles sont les obligations légales.

Suivent des fiches repères réglementaires décryptant par exemple :

- les lois Grenelle, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, la loi pour l'égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées... ;
- le plan national Santé environnement 2015-2019 et le plan Santé au travail ;
- les agendas 21, les normes et certifications... ;
- les outils de diagnostic de performance énergétique, l'audit énergétique, le bilan carbone, le projet d'établissement et l'étude du climat social...

Enfin, les auteurs ont répertorié une dizaine d'acteurs institutionnels et professionnels (fédérations, ARS, collectivités territoriales, fonds européens, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale d'appui à la performance des établissements sanitaires et médico-sociaux et Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, experts, Caisse des dépôts et agences...). Les missions et aides proposées par ces derniers font aussi l'objet de fiches détaillées.

Lydie Watremetz

* Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (Agirc) et Association pour le régime de régime complémentaire des salariés (Arrco)